Serge Cordellier\*

Article à paraître dans la revue *POUR*, n° 217, accompagné de 8 tableaux commentés analysant les résultats départementaux dans 8 régions. Pour usage privé seulement, ne pas diffuser © Revue *POUR.*

Elections aux chambres d'agriculture 2013

Un paysage syndical stabilisé

L'enseignement principal du scrutin de 2013 par rapport aux précédents de 2007, 2001, 1989, 19831 est la stabilisation du paysage syndical. Il faut se rappeler que le mode de scrutin actuel, malgré quelques évolutions, a été instauré il y a 30 ans, en 1983, avec pour caractéristiques principales le scrutin de liste départemental (remplaçant le scrutin par circonscription, lequel correspondait souvent à l'arrondissement) et, surtout, le début de la reconnaissance du pluralisme de représentation syndicale qui a permis l'organisation d'élections compétitives.

Au terme de ces trois décennies, l'offre syndicale apparait désormais stabilisée et, au moins temporairement, saturée avec trois organisations (FNSEA-JA, Confédération paysanne [CP], Coordination rurale [CR]) se présentant dans pratiquement tous les départements (métropole et DOM). On peut constater [*voir tableau n° 1*] que les résultats pour ces trois organisations ont peu varié entre 2007 et 2013.

Il ne faut pas oublier non plus deux évolutions du mode de scrutin ayant eu lieu entre ces deux dernières élections au niveau *départemental*:

̶  d'une part, pour être considérée comme organisation représentative, le score requis a été ramené de 15 % à 10 % des suffrages exprimés ;

̶  d'autre part, progrès très sensible, chaque liste de candidat(e)s devait comporter au moins une femme par tranche de trois candidat(e)s.

Au niveau *régional*, l'élection du collège des exploitants s'est par ailleurs réalisée au suffrage direct sur la base d'un fléchage sur les listes départementales.

**Peu d'évolutions2**

− La  FNSEA-JA s'est un peu tassée, perdant 1,8 point de pourcentage avec 53,39 % (faisant suite à 55,19 % en 2007, 52,80 % en 2001, 56,44 % en 1995, 62,89 % en 1989…). Voir par exemple les tableaux et commentaires concernant la Bretagne, le Centre, Poitou-Charentes [*voir tableaux n° 3, 4, 9*]. Globalement, ce résultat doit être complété par le constat que la FNSEA-JA a perdu en métropole continentale deux nouvelles chambres (Charente, Puy-de-Dôme) et que, dans quelques autres départements (Haute-Vienne, Gers, Haute-Garonne, Corrèze, Dordogne, Tarn-et-Garonne…), son score n'a pas dépassé 45 % des suffrages exprimés ; dans d'autres, il n'a pas dépassé 48 % (Ardèche, Charente-Maritime, Loire-Atlantique, Lozère, Vienne…). Dans le Maine-et-Loire, à l'étonnement de certains observateurs, la FDSEA-JA a perdu 7,9 points à 49,48 % au bénéfice surtout de la CR (+ 5,27 %) et, secondairement, de la CP (+ 2,63 points).

Certes, dans certains de ces départements, les listes estampillées « FNSEA » ont souffert de la présence de listes dissidentes comme en Corrèze ou dans le Tarn-et-Garonne mais, dans d'autres départements cités, la centrale syndicale majoritaire a pu s'inquiéter d'une évolution baissière.

− La CR, avec 21,12 %, a pour sa part progressé de 2,42 points et obtenu, au-delà des deux chambres du Calvados et du Lot-et-Garonne (respectivement conquises en 1995 et 2001), la majorité en Charente et en Puy-de-Dôme, en partage dans ce dernier département avec la CP qui en a obtenu la présidence. Concernant la CR, il peut être utile de se souvenir qu'en 2007, quand son score avait progressé de 54 % en passant de 12,15 % à 18,70 %, la plupart des commentateurs avaient présenté cette organisation comme triomphante. Cette progression avait certes représenté l'exploitation d'un vrai potentiel, mais nous avions établi3 que le score *moyen* des listes départementales CR n'avait *aucunement varié.* En 2013, la CR a présenté 83 listes homogènes et 3 listes d'alliance avec la CP (Puy-de-Dôme, Ain, Haute-Saône), pour certaines héritées d'alliances au sein de l'APLI (Alliance des producteurs de lait indépendants), souvent apparue comme un « faux-nez » local de la CR4. Soit une augmentation de 5,6 % du nombre de ses listes pour une progression de score moyen départemental plus que double.

La CR a réalisé de belles progressions dans certaines régions, notamment en Poitou-Charentes : dans le département de Charente, déjà évoqué, où elle a conquis la présidence et dans la Vienne où elle s'est maintenue à 34,46 % (en recul très relatif) ; en Midi-Pyrénées, comme dans le Gers avec 36,37 % (en progrès relatif), dans les Hautes-Pyrénées avec une importante progression de 10,3 points à 32,0 %, dans le Tarn avec une progression de 7,3 points à 28,95 % ; et surtout, dans le Limousin, en Haute-Vienne où pour une première candidature, elle est parvenue à 63 voix du score de la FDSEA-JA (sur 2 134 suffrages exprimés).

Les ambitions de la CR étaient cependant bien plus grandes (« faire passer la FNSEA en dessous de 50 % des suffrages exprimés et devenir majoritaire dans une quinzaine de départements » selon le média *Agrafil* « Spécial élections », 7 février 2013.

− S'agissant de la CP, après son échec cuisant de 2007 (baisse de 28 % des suffrages exprimés) faisant suite à sa progression spectaculaire de 2001 (+ 35 %) et correspondant à la bulle médiatique « José Bové » et à une conjoncture sociétale très favorable (crises sanitaires, etc.), l'organisation a enregistré une certaine stabilisation, retrouvant ses scores de 1995 et 2007, ce qui a pu susciter certains commentaires relativement auto-satisfaits. Sauf exceptions cependant, elle n'a en général pas reconquis ses positions abandonnées à la CR et à la FNSEA. Au titre des progrès, on peut relever notamment ceux de la CP en Haute-Garonne où, avec 36,68 %, elle a talonné la FNSEA-JA de seulement 148 voix ou encore en Ardèche (avec 37,19 %, soit 252 voix de moins que la FDSEA-JA). A l'inverse, en Aveyron où l'organisation qui avait été longtemps incarnée par J. Bové, avait enregistré en 2007 une division par deux de ses résultats par rapport à 2001 (passant de 43,96 % à 22,83 %), la CP n'a regagné que 4 points de pourcentage. Dans la Manche, département de François Dufour, autre syndicaliste de la CP très engagé dans le mouvement altermondialiste aux côtés de J. Bové, où les résultats en 2007, comme dans l'Aveyron, avaient été divisés par deux (23,94 % contre 46,39 %), le score de la CP a encore reculé en 2013, de 5 points de pourcentage (18,91 %).

− Pour sa part, le Modef (Mouvement de défense des exploitants familiaux a poursuivi la rétraction constatée à partir du début des années 1980 (avant 1983, ce mouvement était quasi exclusivement la seule organisation à se présenter aux élections en opposition à la FNSEA, recueillant des scores très flatteurs et bénéficiant de ce que nous avons pu appeler une « rente d'opposition ». La décrue a été très vive en 30 ans, de 9,84 % à 1,96 % (en tenant compte des listes d'alliances) dans un paysage de compétition rendu possible par la reconnaissance progressive du pluralisme de représentation syndicale. Le recul se mesure aussi au nombre des listes homogènes présentées : 11 en 2013, contre 21 en 2007, 33 en 2001, 40 en 1995.

Il est cependant à relever que le Modef des Landes a maintenu ses positions, avec un léger progrès à 33,62 %.

**Ne pas surestimer la signification de la baisse de participation**

On a vu fleurir maints commentaires en ce sens. Le taux de participation a certes baissé de 11 points par rapport à 2007, passant de 65,50 % à 54,34 %. Un grand média audio-visuel a ainsi pu tirer comme enseignement principal de ces élections qu'elles avaient été marquées par cette baisse de la participation. Cependant, à rebours des interprétations parlant de désaffection envers les chambres, il faut rappeler quelques fondamentaux des élections professionnelles, et notamment le fait que les taux de participation à ce scrutin sont restés incomparablement supérieurs à ceux de toutes les autres élections de ce type. Il n'y a pas photo. Pour ne prendre que l'exemple des élections prud'homales concernant les travailleurs salariés de 2008 (les dernières à avoir été organisées), le taux de participation du collège « Salariés » (toutes sections confondues) s'est établi à 25,48 %. La participation a été un peu plus forte dans la section « Industrie » (33,64 %) et moins forte dans la section « Agriculture » (24,02 %). Si le taux de participation aux élections aux chambres a baissé d'une dizaine de points, n'est-ce pas parce que ces élections, au terme de 30 ans de concurrences, sont apparues moins mobilisatrices car dans l'ensemble davantage stabilisées et apaisées ?

Tous les organisateurs de scrutins socioprofessionnels rêveraient de recueillir de tels scores de participation. Et les politologues spécialisés dans ce type d'élections ne peuvent que s'étonner de certains commentaires catastrophistes formulés  au sujet de ces élections professionnelles qui ont bénéficié de plus de 54 % de participation !

D'un point de vue plus analytique, on notera, dans le même esprit, que certains départements où les enjeux étaient plus visibles, ont enregistré des participations supérieures à la moyenne. Cela a par exemple été le cas de la Corrèze où le syndicalisme majoritaire s'était divisé (71,71 % des suffrages exprimés), en Haute-Saône où se présentait une liste d'alliance CP/CR (67,41 %), en Puy-de Dôme dans la même situation (65,83 %), en Pyrénées-Atlantiques où les listes de la CP du Pays basque (ELB) et du Béarn se présentaient cette fois ensemble (62,63 %), les Landes avec la rivalité historique Modef / FNSEA (65,02 %). Mais cette lecture ne peut aucunement être généralisée : dans certains départements, la configuration de l'offre électorale a semblé très peu motiver les électeurs. Par ailleurs, certaines traditions font que, dans certains départements, on vote beaucoup, contrairement à d'autres qui votent très peu.

Enfin, faute d'enquête, nous ne commenterons pas ici les scores étonnants enregistrés dans les deux départements corses (90,19 % et 91,27 % de participation en 2007, 88,95 % et 84,08 % en 2013).

**Poursuite de l'hémorragie des actifs**

Il est toujours saisissant de constater que, pour ce type d'élections, les données *sociodémographiques* sont très importantes mais rarement invoquées au même titre que les résultats électoraux. Pourtant, de 1983 à 2007, le nombre d'exploitants et assimilés (actifs en droit de voter) avait déjà diminué de deux tiers (64,87 %) tandis que celui des anciens  exploitants (collège 4) avait augmenté de plus de moitié (53,37 %). Cette évolution s'est dans l'ensemble poursuivie. Dans la plupart des régions à orientation de polyculture, d'élevage ou de viticulture, l'écart des inscrits entre 2013 et 2007 par département s'établit en général entre 14 % et 15,5 %.

En référence à 1983, dans beaucoup de régions, la décrue en trente ans s'est établie autour de 75 % : 74,9 % en Bretagne ; 71,6 % dans le Centre ; 66,3 % en Languedoc-Roussillon ; 74 % en Limousin ; 73,7 % en Poitou-Charentes ; 74,6 % en Aquitaine. Quelques données départementales permettent d'en mieux juger : dans les Côtes-d'Armor, le Finistère, et l'Ille-et-Vilaine, trois départements classés en 1983 parmi les quatre comprenant les populations d'actifs agricoles les plus nombreuses au niveau national, la baisse s'est établie respectivement à 11 509 (contre 42 549 en 1983, - 72,95 %), 9 547 (contre 42 256 en 1983, - 71,46 %), 11 456 (contre 45 697 en 1983, - 74,83 %). Dans les Landes, la rétraction du nombre des actifs a été plus importante encore : 5 017 (contre 31 380 en 1983, - 84,42 %).

Une hémorragie considérable.

**Un diagnostic à approfondir**

Il serait utile que ces premiers constats, pour riches qu'ils soient, soient complétés par des analyses sociologiques complémentaires. Notamment pour mesurer et interpréter plus finement les résultats en termes de pratiques et de fonctionnement syndical. Pratiques collectives ou principalement communication et propagande ? Fonctionnement vivant et démocratique ou bien bureaucratique et vertical ? Vieillissement ou renouvellement des responsables ? Capacité ou non à former des jeunes ? Capacité ou non à tenir compte des nouvelles formes d'engagement ? Etc.

1\* Serge Cordellier est chercheur indépendant (sociologie rurale et histoire sociale). Il observe depuis plus de trente ans les mutations des organisations professionnelles agricoles. Il a publié ou co-publié de nombreux articles sur ces sujets.

(serge.cordellier@club-internet.fr)

. Voir notamment Serge Cordellier, Roger Le Guen, « Elections professionnelles et conceptions de l'entrepreneuriat », *in* Bertrand Hervieu, Nona Meyer, Pierre Muller, François Purseigle, Jacques Rémy (sous la dir. de), *Mondes agricoles en politique,* Presses de Sciences Po, Paris, 2010, pp. 145-191. L'article propose notamment une lecture sociologique des résultats de 1983 à 2007 pour le collège des exploitants et assimilés aux chambres d'agriculture, et est complémentaire de celui qui suit.

2. Sur les origines et l'évolution des organisations agricoles actuelles, voir Serge Cordellier, *Syndicalisme : du monopole au pluralisme syndical*, *in* « L'univers des organisations professionnelles agricoles », revue *POUR*, n° 196-197, GREP, Paris, 2008.

3. Dans Serge Cordellier, Roger Le Guen, 2010.

4. Voir  à ce sujet l'article d'Alain Cardinaux et Marie-Gabrielle Miossec, « Syndicats : aux racines de leurs divergences » (auquel nous avons participé), *La France agricole*, Paris, 7 décembre 2012.